



Doc. 14288
27 avril 2017

La convergence technologique, l'intelligence artificielle et les droits de l'homme

Amendement¹ n° 2

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de recommandation, paragraphe 6.1, après le mot «achever», insérer les mots suivants:

«sans plus tarder».

1. 2017 - Deuxième partie de session

